



Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

Extrait du procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 19 décembre 2022

N° 2022 / 068

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 13 décembre 2022, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, Sandrine NICOD, Benoit COLIN, Laurence MAS, Bahadir GUZEL, Nathalie SAULNIER, Marie-Christine MOREL, Didier BERREZ, Lauriane DAVID, Pierre GRANDCLEMENT, David GEAY, Serge LACROIX, Jean-Michel PEUGET

Excusés :

Le secrétariat a été assuré par : Eddy LUSSIANA

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 19	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Démission d'un conseiller municipal : installation d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 19 octobre 2022, Mme Cindy PERY l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale à compter du 19 octobre 2022.

Conformément à l'article L 2121-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le préfet du Jura en a été informé.

L'article L270 du code électoral stipule que la personne suivant immédiatement sur la liste «*Ensemble pour Moirans-en-Montagne*», dont faisait partie Mme Cindy PERY lors des dernières élections municipales est installée en qualité de conseiller municipal. Par courrier en date du 20 octobre 2022, M. Jean-Claude PLAISANTIN a présenté sa démission de son mandat de conseiller municipal. Par courrier en date du 21 octobre 2022, Mme Françoise ROSSI a présenté sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Conformément à l'article L 270 du code électoral, M. Jean-Michel PEUGET, suivant immédiat sur la liste «*Ensemble pour Moirans-en-Montagne*», dont faisait partie M. Jean-Michel PEUGET lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Grégoire LONG

